



LISTES MINISTÉRIELLES 2018 CRITERES SKI FOND

Pour être classé sur les Listes Ministérielles, l'athlète devra cumulativement :

- 1 - **avoir réalisé** à minima les performances décrites ci-dessous, au titre de la saison 2017/2018
- 2 - **être proposé** par le Directeur Technique National au Ministère des Sports
- 3 - **avoir déposé** sa demande de pré-inscription sur le Portail du Suivi Quotidien du Sportif
- 4 - **être validé** par le Ministère des Sports

Le DTN pourra solliciter le maintien en liste « Sénior » ou « Relève » d'un sportif qui n'aurait pas satisfait aux critères de performance requis. La dérogation ainsi consentie devra être expressément justifiée.

Seul le Ministère est habilité à inscrire les athlètes sur les Listes Ministérielles de Haut Niveau.

Cette inscription est officielle au 1^{er} novembre 2018.

A. SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Attention, les sportifs de haut niveau proposés devront signer et retourner la convention « Sportif de Haut Niveau » mise en place par le décret n°2016-1287 du 29 septembre 2016 pour valider définitivement leur inscription.

I- Catégorie Elite

Critères :

- Classement Coupe du Monde - Classement final par discipline ou classement général :
 - ⇒ Place de 1 à 8
- *Jeux Olympiques et Championnats du Monde :*
 - ⇒ *Place de 1 à 8 pour les épreuves individuelles*
 - ⇒ *Place de 1 à 4 pour les épreuves par équipe ou relais*

II- Catégorie Sénior

Critères :

- Classement Coupe du Monde - Classement final par discipline ou classement général :
 - ⇒ Place de 9 à 32
- *Jeux Olympiques et Championnats du Monde :*
 - ⇒ *Place de 9 à 16 pour les épreuves individuelles*
 - ⇒ *Place de 5 à 8 pour les épreuves par équipe ou relais*

III- Catégorie Relève (moins de 26 ans au 1^{er} janvier 2018)

Critères :

- Coupe du Monde place de 1 à 30
- Coupe Continentale (COC) place de 1 à 3 au classement général
- Championnats du Monde Juniors place de 1 à 10 épreuves individuelles
podium épreuve par équipe
- FOJE & JOJ : place de 1 à 3 épreuves individuelles
victoire épreuve par équipe
- Coupe OPA :
 - moins 23 ans place de 1 à 10
 - moins 26 ans place de 1 à 5
 - Juniors 1 place de 1 à 15
 - Juniors 2 place de 1 à 15
 - Juniors 3 place de 1 à 10
 - Juniors 4 place de 1 à 5
- Championnats du Monde – 23 ans place de 1 à 15

B. COLLECTIFS NATIONAUX

Cette liste regroupe les sportifs :

- qui œuvrent au sein des sélections nationales des équipes de France en préparation des compétitions de références ;
- qui sont considérés comme des partenaires d'entraînement ;
- qui étaient anciennement listés mais sous condition de santé particulière (sportifs blessés)
- qui sont considérés par le DTN comme des sportifs à fort potentiel.

La liste des « collectifs nationaux » fait partie intégrante de la stratégie de performance fédérale.

C. ESPOIRS

Compétitions de références : Championnats de France, Samse National Tour, Classement général
Championnats de France U16

Hommes

Catégorie	Classement sur les 7 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS)
U18 H 1	12
U18 H 2	10
U20 H 1	8
U20 H 2	3

Catégorie	Classement Championnats de France (sur 4 courses) dans l'année d'âge	Classement Championnats de France (sur 4 courses) au scratch de la catégorie
U16 H 1	15	35
U16 H 2	15	20

Dames

Catégorie	Classement sur les 7 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS)
U18 D 1	8
U18 D 2	6
U20 D 1	3
U20 D 2	1

Catégorie	Classement Championnats de France (sur 4 courses) dans l'année d'âge	Classement Championnats de France (sur 4 courses) au scratch de la catégorie
U16 D 1	15	35
U16 D 2	15	20